



# Adobe Masterclass

**Illustrator CC 21-22**

## Programme & Aperçu

Desktop - iPad - Browser

Cloud Documents (place)

Rotate view

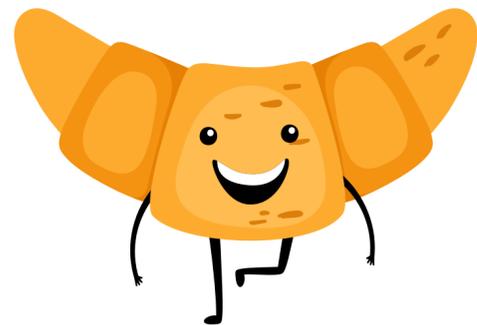


# Plans de travail

**Nouveau & améliorée**

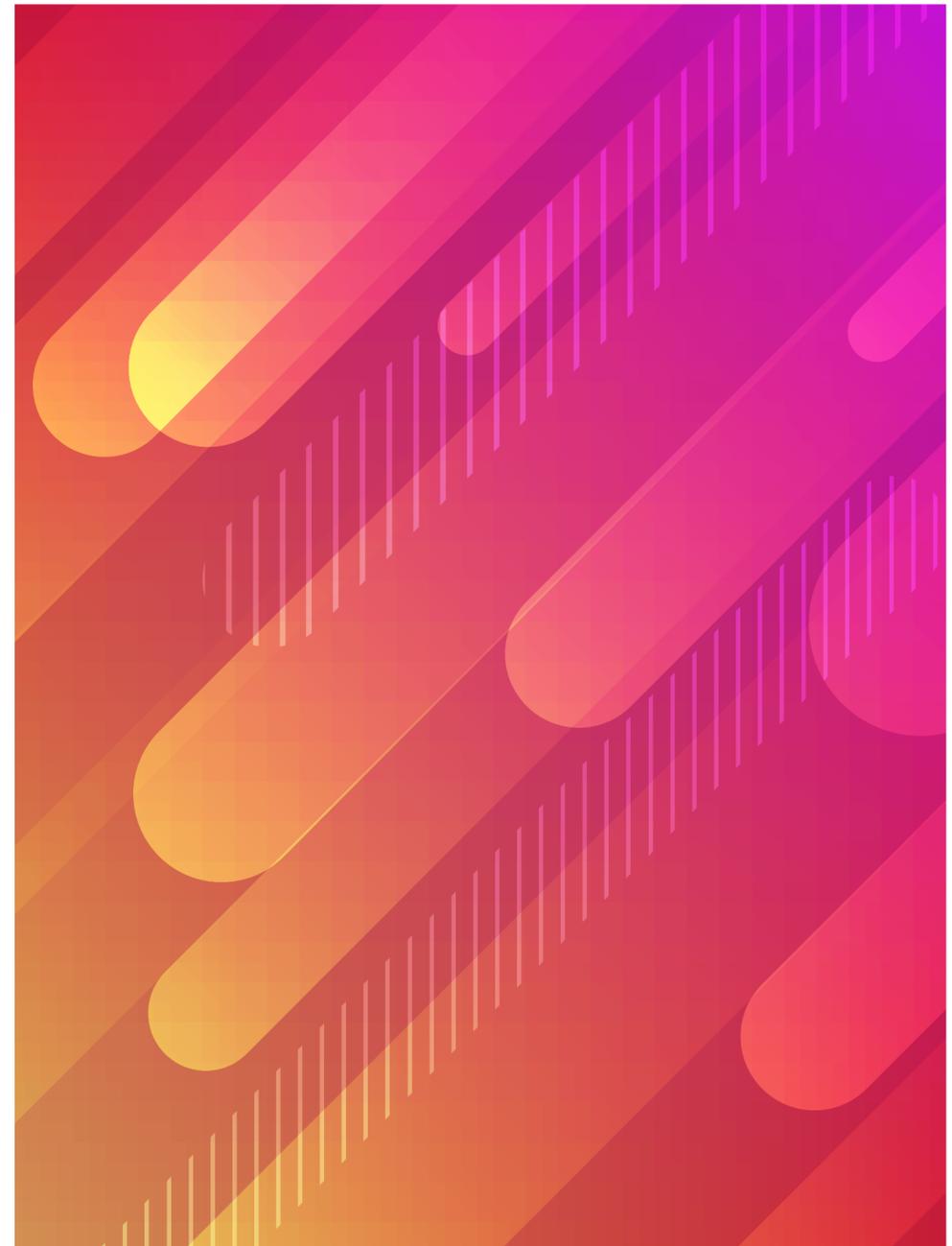
# Baguette

# Croissant



# Dessin

Recolor Artwork



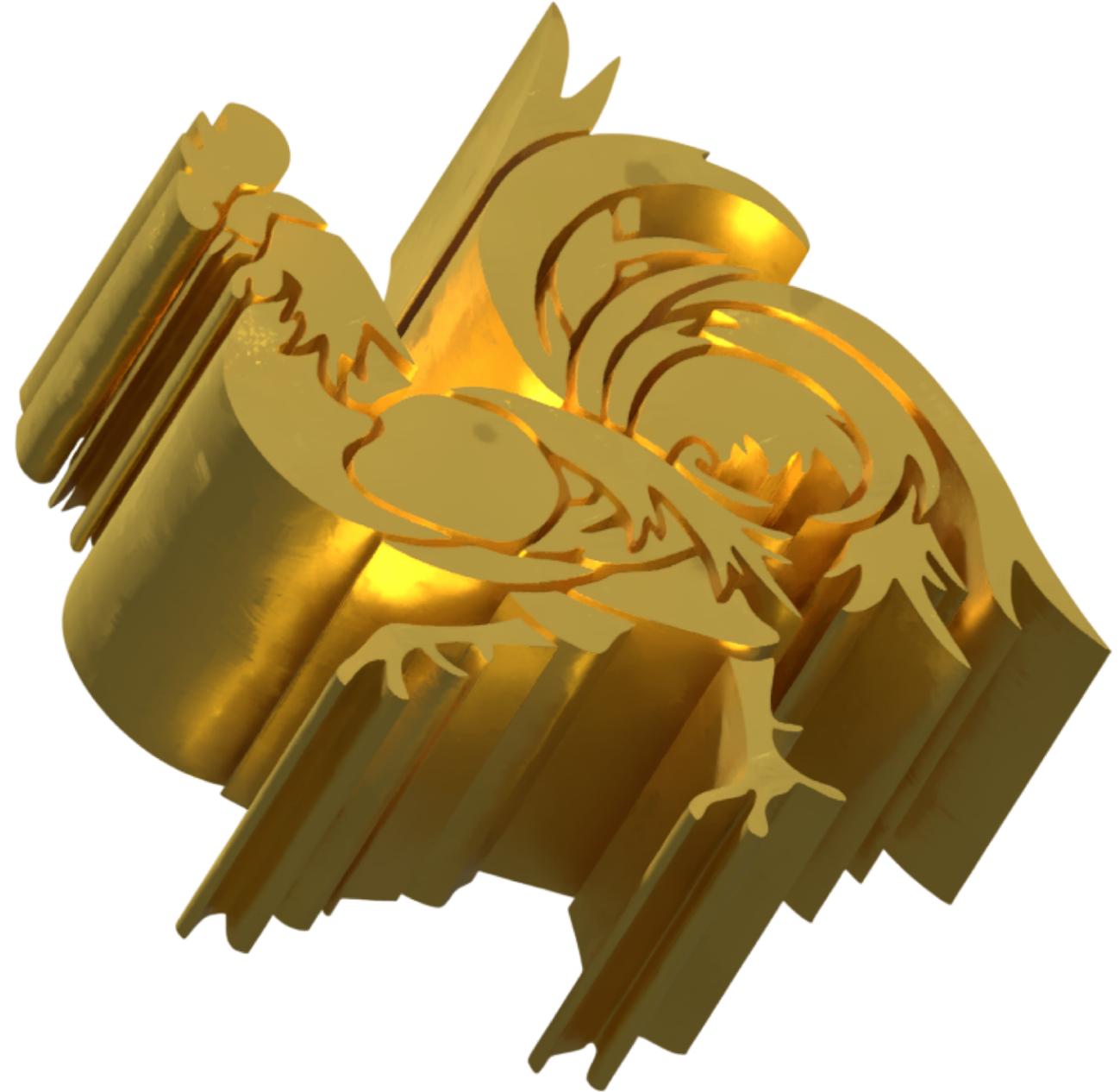
# Dessin

## Repeat Grids



# Dessin

3D



**La constitution de 1958 est celle qui régit notre organisation politique actuelle.**

**Elle naît en pleine crise, sur l'arrière-plan de la guerre d'Algérie et du coup d'état militaire du 13 mai, qui montre les limites de la constitution précédente.**

**Face à l'instabilité gouvernementale qui en découle, s'impose la nécessité de donner à la République une base plus solide que celle de 1946. Un comité informel instauré par le général de Gaulle s'y attelle à partir du 4 juin 1958, avant que ses travaux préparatoires ne soient repris le 15 juillet 1958 par un comité consultatif constitutionnel.**

**Si elle s'appuie sur la constitution de 1946, la constitution de 1958 en diffère par son souci de renforcement du pouvoir exécutif et de stabilisation du gouvernement, qu'il devient plus difficile pour l'Assemblée de renverser.**

**Ces modifications s'appuient sur deux visions politiques fortes, celles de Michel Debré, inspiré par le modèle britannique d'un Premier ministre fort, et celle du général de Gaulle, qui entend ériger le président de la République en garant des institutions.**

**C'est pourquoi la nouvelle constitution octroie au Président des pouvoirs propres, exercés sans contreseing, qui lui permettent de prévoir ou de dénouer des crises par recours à la démocratie directe (référendum, dissolution), et des pouvoirs exceptionnels pour affronter les crises les plus graves.**

**Le rôle majeur du Président de la République, s'il est codifié pour partie par la constitution, est aussi le fruit de l'histoire de la Ve République. Son importance institutionnelle a été accrue en premier lieu par la manière dont Charles de Gaulle a incarné ce rôle, en lui insufflant sa propre aura politique et historique, ainsi que par l'instauration de l'élection du président de la République au suffrage universel direct à partir de 1962.**

**Malgré vingt-quatre révisions, cette constitution est du haut de ses 62 ans d'existence la plus stable que la France ait connue.**

# Typography

**Paste without formatting**

# Typography

**Paste without formatting**

Paste without formatting

**Paste without formatting**

**Paste without formatting**

Paste without formatting

Paste without formatting

Paste without formatting

**Paste without formatting**

Paste without formatting